

Trabajo Fin de Grado

L'ÉVOLUTION DE LA LANGUE À TRAVERS L'ŒUVRE DE FRANÇOIS VILLON DU FRANÇAIS DU MOYEN ÂGE AU FRANÇAIS ACTUEL.

THE EVOLUTION OF THE LANGUAGE THROUGH THE BOOKS OF
FRANÇOIS VILLON FROM MEDIEVAL FRENCH TO
CONTEMPORARY FRENCH.

Autor

Ana Ramón Diloy

Director

María del Carmen Jorge Chaparro

Grado en Lenguas Modernas

Curso académico 2024-2025



Facultad de
Filosofía y Letras
Universidad Zaragoza

Table des matières

1. Introduction	3
2. François Villon vie et œuvre	4
2. 1 François Villon vie	4
2. 2 François Villon œuvre	5
3. Ancien français	6
4. Analyse des mots choisis	7
5. Changements produits.....	15
6. Conclusion.....	16
7. Bibliographie	17

1. Introduction

Comme affirmait André Martinet, « *Si la fonction du langage est d'être pertinent pour autrui, alors la mécanique des langues tient tout entière à des conventions de son et de sens, que rien n'empêche de changer* ».¹ Ainsi, de nouveaux mots apparaissent pour s'adapter à de nouveaux besoins. Mais les significations changent aussi, et certains mots disparaissent. Dans cette étude on va analyser l'évolution de la langue à travers du lexique de François Villon, on va faire une sélection du lexique pour montrer une petite partie de l'évolution de la langue dès cette époque-là jusqu'à la langue de nos jours.

On abordera l'évolution du lexique choisi dans *Les Lais* de François Villon, qui montrent plusieurs traits du vocabulaire du moyen français. On va expliquer les différents changements sur le lexique de l'œuvre de François Villon, par rapport aux mots qu'on utilise de nos jours. Non seulement avec l'apparition des nouveaux mots ou significations mais aussi avec une évolution étymologique qui montre l'origine des mots et des significations. On va utiliser la version bilingue des *Poésies* de Villon. Texte traduite, présenté notes et bibliographie par Jean Dufournet (1984) Paris : GF Flammarion.

On abordera le lexique en utilisant plusieurs dictionnaires, le Dictionnaire du Moyen Français. Aussi on va utiliser le livre *Lexique complet de la Langue de Villon* écrit par André Burger. Deuxièmement on utilisera un dictionnaire étymologique pour montrer l'origine du mot. Finalement on va faire une comparaison du lexique du moyen français avec le lexique choisis par Jean Dufournet dans sa traduction au français moderne.

¹ Journet, N. (2017, février). *Journet, N. André Martinet—Le langage sert à communiquer. Sciences Humaines*

2. François Villon vie et œuvre

2.1. François Villon vie

François de Moncorvier est né à Paris entre 1431 et 1432. Il naît dans une famille dans l'extrême pauvreté. Orphelin de père, sa mère lui confie à Guillaume de Villon, un clerc de l'église de Saint Benoît de Bétourné. Le prêtre s'occupe de l'enseignement de l'enfant. Il s'intéresse aux lettres, puis il étudie dans le quartier latin à Paris. Il fait ses études comme maître des Arts à la Sorbonne. Il fait des études du *trivium*. À la fin de ses études demande a Guillaume de Villon de porter son nom, dès ce jour, naît François Villon.

Mais il fréquenta les brigands et il commence une vie souille de mauvaises actions. Il refuse à ses études de théologie sans explications. Le 5 juin 1445 il va y avoir une agitation avec un prêtre de la ville, François va lui blesser en se protégeant et son agresseur va lui entailler le visage. On a dicté une demande de grâce où on reconnaît à François comme le seul responsable du meurtre. Il s'exile pendant six mois mais, il va rentrer à Paris. L'année suivante, 1446, ses camarades et lui vont voler le Collège de Navarre, une bourse de cents d'écus. François doit s'enfuir de nouveau. Puis il va être emprisonné par des motifs inconnus. Il est libéré cette année à cause des célébrations du couronnement du roi Louis XI. Il remercie le roi avec une Ballade. Il continuera a déambuler.

La vie de François Villon continue à être imprécise et pleine de changements, il retourne vers Paris où il va rester caché aux alentours. Il rentre à sa ville natale en 1462 où il va être capturé et emprisonné pour vol. Pendant son séjour en prison, il connaît le destin des autres comparses, ils ont été pendus. De nouveau, dans le même année, François a une dispute avec les assassinats du notaire du roi, il est capturé et condamné à être pendu comme ses autres camarades.

Finalement le Parlement arrête son jugement le 5 janvier 1463. De nouveau il doit s'exiler, finalement quittera la ville trois jours plus tard. On ne connaît plus de son histoire, et non plus de sa mort et du reste de sa vie. Le reste de sa vie est inconnue identique à sa mort, les circonstances d'elle et sa tombe.

2.2 François Villon œuvre

La vie de François Villon est un reflet de son œuvre, la vie détermine les thèmes traités par Villon. La poésie de Villon n'aborde pas les thèmes et le lexique du Moyen Âge. Villon touche des sujets mondaines et quotidiennes, sa vie comme malfaiteur est plongée dans son œuvre.

Il commence à écrire son œuvre pendant arrestation à Paris après avoir quitté Moulins chez le duc d'Orléans. Il écrit *Le Testament*, une œuvre autobiographique, qui écrit pendant ses jours en prison. Villon se montre désespéré et repenti pendant ses « derniers jours ».

Mais en relation à la langue utilisée par Villon dans *Le Petit et Grand Testament*, composé par *Les lais* et *Le Testament*. L'écrivain Pierre Guiraud nous montre des théories qui soutiennent que la langue et les noms utilisées dans *Le Testament* sont des calembours et du jargon. En relation à la langue et au décryptage, on doit analyser les significations des mots qu'on va employer. On voit le décryptage dans le nom de Monsieur Jehan Cotart, on décrypte *enjane* qu'en jargon veut dire « trompe », donc il est le trompeur des discours qu'il fait de son adversaire qui *cote*, c'est-à-dire, qui « cite en justice ». En plus Guiraud nous montre aussi l'idée du décryptage aussi dans le nom de François Villon, avec cette idée on a d'autre preuve pour constater que c'est un testament fictif, et l'auteur crée un héros avec un pseudonyme.

Finalement, on peut analyser les noms des œuvres, *Le Testament* on peut enlever le verbe *tester* qui veut dire témoigner, donc un testament est un livre de témoignages. En plus, on peut le décomposer en *teste à ment* qui veut dire témoigner en contre le mensonge. En plus, *teste* veut dire : livre authentique des mots d'un auteur, donc le testament est le livre authentique des mensonges. On constate que Villon écrit un livre autobiographique des mensonges. L'autre œuvre est *Les Lais*, on peut analyser en enlevant le verbe *laicier* qui veut dire : forme orientale de lacer ; lacer veut dire prendre au piège. Plus concrètement on peut enlever aussi le mot *las* qui signifie lier par une condamnation. En somme *Les Lais* constituent un piège et une tromperie par opposition aux trompeurs.

En ce qui concerne ces théories on peut découvrir que peut être Villon utilise le jargon pour nous donner un code. Il est intéressant voire le jargon dans une œuvre si importante dans la littérature français.

3. Ancien français.

L'époque de l'ancien français constitue une partie de l'histoire où la langue n'est pas homogène dans tout le pays. On peut distinguer deux grands groupes de dialectes : les langues d'oïl, situées dans le nord ; les langues d'oc, situées dans le sud : néanmoins la langue la plus importante était la langue de la cour, à Paris. Dans le cas de cette œuvre, la langue utilisée par François Villon est la langue de la cour, la langue utilisée en Île-de-France, le francien. Par conséquence, celui-ci est la langue qui va s'imposer à cause des lois qui veulent harmoniser la même langue dans tout le territoire. En 1499 une ordonnance, va imposer le « *français* », ancien français, dans les institutions, par exemple les sénéchaux royaux doivent lire et écrire dans cette langue.²

Cette expansion de la langue fit que le « *français* » devint peu à peu la langue du peuple, mais cette homogénéisation de la langue ne correspond pas avec le développement de la littérature. Précédemment les œuvres littéraires étaient écrites en dialecte, par exemple le dialecte anglo-normand. Mais à cette époque l'usage du « *français* » devient de plus en plus populaire et la littérature commence à être écrite en « *français* » comme par exemple l'œuvre de François Villon.³

Du point de vue linguistique l'évolution de l'ancien français commence à se différencier de plus en plus du latin, des traits de la langue du latin disparaissent. Pendant l'époque du ancien français les catégories morphologiques sont réduites, par exemple le supin, qui était une catégorie déjà abandonnée. Par la suite la simplification des cas qui a commencé pendant l'époque antérieure, le moyen français. Après quoi, le trait le plus intéressant à cette époque est l'apparition de l'article qui n'existe pas en latin ; et l'innovation du pronom personnel qui va offrir un paradigme aux six personnes grammaticales, le latin n'avait que pour les quatre personnes de l'énonciation. Finalement l'enrichissement des pronoms personnels avec la création du pronom « *on* », qui apparaît dans *Les Serments de Strasbourg* (om). Un autre exemple d'évolution est la négation de proposition, une formule bipartite qui concerne une première partie *ne* et la

² Leclerc, J. (s. d.). Histoire du français : Ancien français.

https://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s3_Ancien-francais.htm.

³ Leclerc, J. (s. d.). Histoire du français : Ancien français.

https://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s3_Ancien-francais.htm.

deuxième partie qui renforce l'idée de négation, par exemple : *jamais, nulle part, rien, pas, personne*, etc.⁴

On peut conclure en affirmant que la langue française a subi des changements progressifs tout au long de son histoire. Ces changements permettent de distinguer des différentes influences. Tous les changements de la langue sont progressifs et constantes.

4. Analyse des mots choisis

Nous avons distingué trois groupes par rapport au changement produit :

A. Le terme se conserve en français actuel avec un sens différent et la traduction est différente.

Décevante (IV, v 27, page 52) : C'est un adjectif issu de la forme du participe présent du verbe *decevoir*, selon le DMF signifie « trompeur ». Selon le dictionnaire étymologique Oscar Bloch et Walther von Wartburg le mot dérive du latin populaire *décipere*, lat. class. *décipere* « tromper, séduire, tromper qqn dans ses espérances »

En français actuel, le mot *décevant* signifie selon le Robert « Qui déçoit » ou une signification vieille « Qui trompe en séduisant ». Dans ce cas décevant se conserve en français actuel mais le sens du mot a changé.

La traduction de Jean Dufournet *fallacieuse*, selon Le Robert signifie « Trompeur ; illusoire ». Le terme choisi conserve le sens du mot du texte original.

B. Le terme se conserve en français actuel avec une forme légèrement différente :

Tréperçant (IV, v 28, page 52) : C'est une forme conjuguée du verbe *trespercer*, selon le DMF signifie « Percer de part en part, transpercer », ou « Pénétrer dans qqc., traverser qqc. ». Selon le dictionnaire étymologique Oscar Bloch et Walther von Wartburg le mot dérive du latin populaire *perlüsiäre*, dérivé de *perlüssus*.

En français contemporaine le verbe *trespercer* se conserve avec un suffixe différent, *transpercer*.

⁴ Yvonne, C., Combettes, B., de Mulder, W., Marchello-Nizia, C., & Parussa, P. (s. d.). *Les grands traits de l'évolution du français. Christiane Marchello-Nizia; Bernard Combettes; Sophie Prévost; Tobias Scheer. Grande Grammaire Historique du Français (GGHF) p 2005-2008.*

Le suffixe trans- selon le CNTL signifie « qui traverse le lieu géogr. ou l'obstacle naturel que désigne le subst. de la base » dans ce cas, le suffixe tres- a eu une variation au suffixe trans-. Transpercer a pris le même sens qui avait le verbe *trepercer*.

Piteuse (VII, v 55, page 54) : C'est un adjectif qui prévient de *piteux*, Selon le DMF *piteux* signifie « Pieux, dévot ». Selon le dictionnaire Godefroy *piteux* dérive de *pitos* qui signifie « pieux, qui a pitié de ».

En français actuel le terme a perdu la t intervocalique, finalement le mot qu'on utilise est *pieuse*, qui conserve la même signification de *piteuse*.

La traduction utilisée par Jean Dufournet est pitoyable selon le dictionnaire Le Robert signifie « Qui inspire, mérite une pitié méprisante ».

Aumoire (XIV, v 110, page 58) : C'est un substantif féminin issu de une variation archaïque du substantif *armoire*, selon Henry montre que dans l'époque médiévale l'orthographe n'était fixe, dont, il avait des différentes graphies pour des mots.⁵

Selon le DMF signifie « Niche aménagée dans l'épaisseur d'un mur, clos par des portes ou par une grille ». Selon le dictionnaire étymologique Oscar Bloch et Walther von Wartburg le mot dérive d'un emprunt du latin *armarium* « armoire pour serrer les ustensiles de ménage, l'argent, les habits, casier de bibliothèque, etc. », dérivé de *arma* au sens d' « ustensiles ».

La traduction utilisée par Jean Dufournet est *armoire*, conserve le sens du texte original.

Querre (XXIII, v 183, page 64) : C'est une forme conjuguée du verbe *querir*, selon le DMF signifie « Chercher, rechercher qqn / qqc. (que l'on a égaré, que l'on a laissé derrière soi, dont on est séparé, que l'on veut retrouver...) ». Selon le dictionnaire étymologique Oscar Bloch et Walther von Wartburg de l'ancien français *querre* (encore chez La Fontaine, par archaïsme), et du latin *guærere*.

La traduction utilisée par Jean Dufournet est chercher, selon Le Robert signifie « S'efforcer de découvrir, de trouver (qqn ou qqch.) ». Le sens du terme original se conserve.

⁵ Henry, A. (1964). Les œuvres d' Adenet le Roi, IV : « Berte aus grans piés ».. In : Cahiers de civilisation médiévale (7e année (n°26), p.192.

Le dictionnaire étymologique Oscar Bloch et Walther von Wartburg nous montre que le terme ne s'emploie plus qu'à l'infinitif ; finalement le terme *quérir* a été éliminé au profit de *chercher*.

C. Les termes ont disparu en français actuel et a été traduit par un autre terme différent par l'auteur :

Défaçon (III, v.19, page 52) : C'est un substantif féminin signifiant selon le Dictionnaire Godefroy l'étymologie du mot prévient du mot *desfacion* qui signifie « mutilation, suplice, mort ». Selon le dictionnaire étymologique Oscar Bloch et Walther von Wartburg le mot dérive du verbe faire qui dérive du latin *factiōnem*, acc. de *factio*, dér. de *facere* « faire », et un suffixe de- que selon le CNTRL dérive du préfixe latin *dis-*.

Jean Dufournet traduit le terme par *perdition*, selon Le Robert signifie « Éloignement de l'Église et des voies du salut ; ruine de l'âme par le péché ». Le terme choisi ne conserve pas le sens du terme original.

Impartir (VI, v 44, page 54) : C'est un verbe, selon le DMF il y a plusieurs significations « Donner, accorder qqc. (une faveur) (à qqn) » ; cette signification concerne la structure du verbe impartir qqch à qqn ; et l'autre signification « Fendu en deux » selon son usage comme participe passé.

Selon le dictionnaire D. Godefroy, ce terme prévienne du terme *empartir* qui signifie « accorder, départir » avec un régiment de chose.

La traduction utilisée par Jean Dufournet est *m'accorder*, selon Le Robert d signifie « Se donner ». Le terme conserve le sens du mot original.

Élogne (VII, v 50, page 54) : C'est un substantif, selon le dictionnaire Godefroy, ce mot a la même signification du mot « *esloigne* » avec la dignification « éloignement dans le temps, délai, retard ».

Selon le DMF, élogne peut être une variante du substantif féminin « *éloigne ou esloigne* » qui signifie « Éloignement, Moyen dilatoire ; retard » ou une autre signification « Moyen dilatoire, échappatoire, excuse ».

Selon le dictionnaire étymologique Oscar Bloch et Walther von Wartburg le mot dérive du verbe loin qui dérive du Latin longē.

Dans ce cas-ci, les deux significations peuvent être une possible interprétation du mot, à cause du contexte :

« Combien que le départ me soit
Dur, si faut-il que je l'éloigne »⁶

Dans ce cas François Villon peut l'utiliser avec le sens d'éloignement dans le temps, de sorte qu'il veut s'éloigner en relation à sa vie à Paris avec des troubles. Autrement le signifie qu'il veut expliquer est celui d'excuse, dans ce cas, la signification des vers est complètement différente, il va donner une excuse de son départ si est nécessaire. Selon le contexte complète du lai, la signification la plus correcte, à cause du dernier vers « Dieu en veuille ouïr ma clameur ! » en relation à la vérité de son départ.

La traduction de Jean Dufournet est « Bien que la séparation me soit dire, pourtant il faut que je la quitte »⁷, il a pris le sens de départ pour traduire le mot *éloigne*.

Transi (X, v 78, page 56) : C'est le participe passé du verbe *transir* , selon le DMF signifie « Aller au-delà de, disparaître de » ou . Selon le dictionnaire Godefroy signifie « passer, partir ».

Selon le dictionnaire étymologique Oscar Bloch et Walther von Wartburg le mot dérive de *transe*, et la signification est « passer de vie à trépas ».

Le mot a utilisée par Jean Dufournet est *trépassé*, selon Le Robert signifie « Mourir ; décéder ». Dans ce cas, la signification des mots est différente, mais prise un mot qui a une signification plus ou moins similaire.

Pourchassé (X, v 79, page 56) : C'est le participe passé du verbe pourchasser selon le DMF signifie « Chercher à obtenir une somme due par un débiteur ». Selon le dictionnaire étymologique Oscar Bloch et Walther von Wartburg le mot dérive de chasser, du latin populaire *capitare*.

La traduction utilisée par Jean Dufournet est *procuré*. C'est le participe passé du verbe procurer qui signifie « Obtenir pour qqn (qqch. d'utile ou d'agréable) ». Dans ce

⁶ Villon, F., & Dufournet, J. (1984). Poésies, Texte présenté et commenté par Jean Dufournet. GF Flammarion. (p54, VII, v 50)

⁷ Villon, F., & Dufournet, J. (1984). Poésies, Texte présenté et commenté par Jean Dufournet. GF Flammarion. (p55)

cas, les significations du terme utilisé par François Villon et Jean Dufournet ne sont pas similaires.

Pourchassé se conserve en français actuel mais la signification change en relation à la signification du XVe siècle, de nos jours selon Le Robert signifie « Poursuivre, rechercher (qqn) avec obstination ».

Écot (XI, v 86, page 56) : C'est un substantif masculin, selon le DMF signifie « Part de chaque convive pour un repas pris en commun, quote-part ». Selon le dictionnaire étymologique Oscar Bloch et Walther von Wartburg le mot dérive du francique *skoi* « contribution ».

Le mot a utilisée par Jean Dufournet est *dette* qui selon Le Robert signifie « Argent qu'une personne (débiteur) doit à une autre (créancier) » ou « Devoir qu'impose une obligation contractée envers qqn ».

Dans ce cas les significations sont légèrement similaires, mais selon le contexte et la vie de François Villon, il pouvait utiliser *écot* comme une métaphore d'une dette.

Baille (verbe) (XIII, v 101, page 58) : C'est une forme conjuguée du verbe *bailler*, selon le DMF signifie « Prendre en main » ou dans un emploi transitif un sens général de « donner ». Selon le dictionnaire étymologique Oscar Bloch et Walther von Wartburg le mot dérive du latin *bajuläre* « porter sur son dos ou dans ses bras », mais le sens au moyen âge est porter, saisir, avoir à sa charge, donner » ; sens qui apparaît dès les premiers textes, issu de celui d' « *apporter* ».

La traduction utilisée par Jean Dufournet est *donner*, une des significations du mot *baille*.

Admoneste (XIV, v 107, page 58). :C'est une forme conjuguée du verbe *admonester*. Selon le DMF signifie « Exhorter, encourager, inciter qqn » ou « conseiller, recommander qqc. à qqn, inciter qqn à faire qqc ». Selon le dictionnaire étymologique Oscar Bloch et Walther von Wartburg le mot dérive du latin *admōünēre* « avertir ».

La traduction utilisée par Jean Dufournet est *invite à le faire*, dans ce cas-là, utilise un groupe des mots pour traduire le mot *admoneste*. En outre Jean Dufournet pouvait utiliser le mot *encourage* à la place de « *invite à le faire* », mais la traduction a un sens similaire.

En français actuel le sens du XVe siècle a disparu, de nos jours, avec un usage transitif selon Le Robert signifie « Réprimander sévèrement en avertissant de ne pas recommencer ».

Pourpensé (XIV, v 109, page 58) : C'est le participe passé du verbe pourpenser. Selon le DMF signifie « Penser mûrement à qqc., se représenter qqc. par la pensée, projeter qqc. après réflexion ». Selon le dictionnaire Greimas le mot dérive du verbe *penser* avec un suffixe *pour-* ; dérivé du bas latin *pensare, penser*. Ce verbe a des variations, selon le dictionnaire Godefroy a des différentes orthographies comme *pourpenser* ou *porpenser*.

La traduction utilisée par Jean Dufournet est *mûrement décidé*, il utilise un groupe de mots pour traduire le mot pourpensé. En outre Jean Dufournet pouvait utiliser le mot réfléchi à la place de « invite à le faire », mais la traduction utilisée est similaire au sens original du terme utilisé par François Villon.

Assigne (XV, v 113, page 60) : C'est un verbe, selon le DMF signifie « Attribuer, destiner qqc. (un bien, un office, de l'argent...) à qqn » ou « Assurer les moyens d'existence (sous forme de rente ou autrement) ». Selon le dictionnaire étymologique Oscar Bloch et Walther von Wartburg le mot dérive d'un emprunt du latin *assignare, assignatio* (de *signum* « signe, marque »).

Le mot a utilisée par Jean Dufournet est *assure*, c'est une forme conjuguée du verbe assurer ; selon Le Robert signifie « Assurer à qqn que, lui affirmer, lui garantir que ». Ce terme ne conserve pas le sens du mot original, un mot qui conserve le sens du mot original est attribuer.

Haubert (XV, v 116, page 60) : C'est un substantif masculin, selon le DMF signifie « Tunique de mailles d'un chevalier (munie de manches, d'un gorgerin et d'une coiffe) ». Selon le dictionnaire étymologique Oscar Bloch et Walther von Wartburg le mot dérive du Francique *halsberg* ou une autre orthographe, *halberc*.

La traduction utilisée par Jean Dufournet est *cuirasse*, selon Le Robert signifie « Partie de l'armure qui recouvre le buste ». Le mot utilisé par Jean n'est pas si concret que le sens de *haubert*. Dans ce cas, il pouvait utiliser des mots plus concrets comme *cotte de mailles* ou le mot utilisé par Villon, *haubert*.

Huque (XVI, v 122, page 60) : C'est un substantif féminin que selon le DMF signifie « Vêtement de dessus, à capuchon, casaque non ajustée portée comme manteau ou sur l'armure ». Selon le dictionnaire étymologique du CNTL dérive du néerlandais *hoike*.

Le mot a utilisée par Jean Dufournet est *cape*, qui selon Le Robert signifie « Vêtement de dessus, sans manches, qui enveloppe le corps et les bras ». Les significations des termes sont similaires.

Surquérir (XVII, v 136, page 60) : C'est un verbe en infinitif, selon le DMF signifie « Demander, chercher qqn avec insistance » ou « Presser, tourmenter qqn ». Selon le dictionnaire étymologique Oscar Bloch et Walther von Wartburg le mot dérive du latin *querre*, avec un suffixe *sur-*.

La traduction utilisée par Jean Dufournet est *exiger*, qui selon Le Robert signifie « Demander impérativement (ce que l'on pense avoir le droit ou la force d'obtenir) » ou « Requérir comme nécessaire pour remplir une fonction ». Les significations des termes sont légèrement similaires.

Changeon (XVIII, v 141, page 62) : C'est un substantif masculin, selon le DMF signifie « Personne instable » ou « Échange de fidélité en amour ». Selon le dictionnaire Greimas le mot dérive du bas latin *cambiare*.

Le mot a utilisée par Jean Dufournet est *fils de démon*, il utilise un groupe de mots pour traduire le mot changeon. Le groupe de mots utilisé apporte une signification différente à celle-là qui utilise François Villon. Les mots utilisées sont des libertés prises par l'auteur.

Escourgeon (XVIII, v 143, page 62) : C'est un substantif masculin, selon le DMF signifie « Variété d'orge » ou « Lanière de cuir utilisée pour fouetter, étrivière ». Selon le dictionnaire étymologique Oscar Bloch et Walther von Wartburg le mot dérive du Nord-Est du italien *corriglia* du verbe *courroie*. Ce mot présente d'autres ortographes selon la géographie, on dit moins souvent *écourgeon* ou *secourjon* dans un texte picard.

La traduction utilisée par Jean Dufournet est *lanière*, selon Le Robert signifie « Longue et étroite bande (de cuir, etc.) ». Les significations des mots sont légèrement similaires.

Riblis (XIX, v 149, page 62) : C'est un substantif masculin, selon le DMF signifie « Vol, objet volé ». Selon le dictionnaire étymologique Oscar Bloch et Walther von Wartburg le mot dérive de la même famille que *ribote*. Cette famille dérive du verbe *riboler*, mot populaire issu, par substitution de l'ancien *ribauder* « *paillarder* » ; finalement *riblis* dérive de l'ancien *ribaud*.

La traduction utilisée par Jean Dufournet est *objet volé*. Le terme choisi est la signification du mot choisi par François Villon.

Lopin (XX, v 156, page 62) : C'est un substantif masculin, selon le DMF signifie « Morceau (d'une chose à manger) ». Selon le dictionnaire étymologique Oscar Bloch et Walther von Wartburg le mot dérive de l'ancien français *lope*, verbe *loupe*. En plus, loupe montre qu'il est plus probable qu'il s'agit d'un type expressif *lopp-* créé en français même, avec le sens de « morceau informe pendant lâchement d'un objet ».

Le mot a utilisée par Jean Dufournet est *morceau*. Le terme est la signification du mot en ancien français.

Gré (XXI, v 163, page 64) : C'est un substantif masculin, selon le DMF signifie « Assentiment, consentement ; satisfaction, goût qu'on trouve à qqc. ; volonté » ou « Bonnes grâces, faveurs ». Selon le dictionnaire étymologique Oscar Bloch et Walther von Wartburg le mot dérive du latin *grālum*, neutre pris substantiv de l'adjectif *grālus* au sens de « ce qui est agréable ». italien *gralo*, espagnol *grado*.

La traduction utilisée par Jean Dufournet est *faveur*, selon Le Robert signifie « Disposition à accorder sa protection, son appui à qqn de préférence aux autres ». La traduction choisie est une des significations de ce mot.

Tacon (XXII, v 171, page 64) : C'est un substantif masculin, selon le DMF signifie « Pièce, morceau (de cuir) utilisé à d'autres usages (en chirurgie des chevaux, pour chasser les mouches...) ». Selon le dictionnaire Greimas le mot dérive du *taconer* mais le dictionnaire montre une origine incertaine.

Le mot a utilisée par Jean Dufournet est *chiffon*, selon Le Robert signifie « Morceau de vieille étoffe ». La traduction utilisée est légèrement similaire au sens du terme d'origine.

Gluyons (XXIII, v 180, page 64) : C'est un substantif masculin, selon le DMF signifie « Botte de paille ». Selon le dictionnaire Greimas le mot dérive du latin populaire *glodium* ou *clodium*, d'origine gaulois.

La traduction utilisée par Jean Dufournet est *bottes de paille*, la traduction se correspond avec la signification du terme original.

5. Changements produits

Nous avons choisi différents termes, des verbes, des substantifs et adjetifs. Nous avons trouvé trois typologies de changements produits.

Nous trouvons un terme qui se conserve en français actuel *décevante*, le terme en français actuel a une signification complètement différente à celle qu'il avait en ancien français.

Des termes qui se conservent en français actuel avec une forme légèrement différente, par exemple un suffixe ou une petite variation orthographique. Dans ce cas on trouve les termes : *tréperçant*, *piteuse* et *aumoire*. *Tréperçant* varie parce que le préfixe tré- est remplacé par le préfixe trans-. *Piteuse* montre une perte du t intervocalique issu de l'évolution et la simplification du lexique. *Aumoire* ce terme change légèrement à cause de l'usage d'une orthographe variable, au moyen âge l'orthographe n'était pas fixe et la standardisation de la langue aura lieu après.

Le reste des termes en français actuel ont été remplacés par un autre terme. Ce sont les termes les plus abondants. Les termes ont disparu tout au long de ces siècles parce que la langue évolue et des différentes influences enrichissent la langue. Les différentes influences font des changements et substituent le vocabulaire utilisé postérieurement. En plus au moyen âge la société a changé et différents termes étaient utilisées à cause des métiers qui n'existent plus. Les besoins de vocabulaire changent au fur et au mesure que les habitudes des parlants changent⁸.

⁸ de Romilly, J. (s. d.). *QUAND LES MOTS CHANGENT DE SENS*.

Ces termes montrent l'évolution de la langue et comment des différents aspects de la vie changent et change aussi la façon de nommer et de designer le vocabulaire le plus utilisée.

Finalement, les mots choisis montrent l'évolution de la langue dans différentes aspects, et tous les changements qu'une langue peut subir. Le résultat de la langue actuelle est un mélange d'influences et de nouveautés qui reflètent l'histoire d'une culture et une société.

6. Conclusion

Les termes choisis sont extraits des lais de François Villon, des poésies « individuelles », mais qui suivent un argument en relation aux personnes proches à la vie de l'auteur. Les lais constituent la partie la plus petite de l'œuvre. Le testament est la partie la plus vaste. Finalement, nous avons choisi une partie des mots des lais. Nous avons choisi les lais qui touchent des aspects banals de la vie et montrent un vocabulaire mondain pour montrer tous les aspects et le lexique du moyen âge.

Afin de comprendre les résultats de cette analyse, nous avons choisi des termes qui incitaient des doutes en relation à la traduction choisie par Jean Dufournet, les termes se distinguent parce qu'il y a un changement de sens et de forme par rapport au terme utilisé par François Villon. Ces termes touchent des différents aspects du vocabulaire de l'œuvre. Nous avons choisi des termes comme *aumoire*, *escourgeon*, *lopin*, *tacon ou gluyons* qui touchent des aspects quotidiens. D'autres différentes termes choisis comme *haubert ou huque* reflètent des termes utilisés au moyen âge et qui ne s'emploient ce type de mots de nos jours. En outre, nous avons choisi des termes en relation avec le vocabulaire économique qui font référence à une partie de la vie de Villon ; ces termes sont *pourchassé*, *écot ou assigner*. Le reste des termes touchent des aspects différents de la vie, qui montrent un reflet de la vie au moyen âge, par exemple *querre*, *défaçon*, *transi ou surquerir*, ce sont des termes qui montrent du vocabulaire très utilisé de nos jours et aussi eu moyen âge.

Pour conclure, à cause du vocabulaire choisi par François Villon et sa manière d'écrire sa poésie, nous pouvons montrer un éventail plus large du vocabulaire mondain. On peut constater que le phénomène le plus fréquent est le changement de

terme et disparition du mot antérieur, ce qui illustre l'adaptation du langage aux nouvelles nécessités contemporaines et l'évolution de la langue dans le domaine du lexique d'une langue en permanente évolution.

7. Bibliographie

- Auteuil, D. (2022). *À l'origine de l'histoire de la langue française : 1802-1841. SHS Web of Conferences*. https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2022/08/shsconf_cmlf2022_03001.pdf?utm_source=chatgpt.com
- Bernard, M. (1992). *Le Secret de Villon à l'épreuve de l'ordinateur. Tzara et les anagrammes*. https://www.persee.fr/doc/roma_0035-8029_1992_num_113_449_2190
- Bloch, O., & Wartburg, W. von. (s. d.). *Dictionnaire étymologique de la langue française*. <https://archive.org/details/oscar-bloch-walter-von-wartburg-dictionnaire-etymologique-de-la-langue-francaise-4e-ed.-puf-1964>
- Brunot, F. (1966). *Histoire de la langue française*. Centre National de ressources Textuelles et Lexicales. (s. d.). <https://www.cnrtl.fr/>
- Chaurand, J. (dir.) (1999). *Nouvelle histoire de la langue française*. (s. d.).
- Chevalier, J.-C. (2010, octobre 23). « *L'évolution du français* », *Modèles linguistiques*, 3. <http://journals.openedition.org/ml/425>
- Chiron, P. (2007). *L'édition des Œuvres de Villon annotée par Clément Marot, ou comment l'autorité vient au texte*. <https://doi.org/10.3917/licla.064.0033>
- D. Godefroy. (s. d.). <https://micmap.org/dicfro/home/dictionnaire-godefroy>

Demarolle, P. (1980). *Le vocabulaire de Villon : Étude de langue et de style*. Service de reproduction des thèses, Université de Lille III.

<https://books.google.es/books?id=qOwmAAAAMAAJ>

de Romilly, J. (s. d.). *QUAND LES MOTS CHANGENT DE SENS*.

<https://www.revuedesdeuxmondes.fr/wp-content/uploads/2016/11/2e4a35db89722da6d0944564a1fe12c0.pdf>

DMF : Dictionnaire du Moyen Français, version 2023 (DMF 2023). ATILF - CNRS & Université de Lorraine. Site internet : [Http://www.atilf.fr/dmf](http://www.atilf.fr/dmf). (s. d.).

Éditions Le Robert : La référence en langues pour définir, traduire. (s. d.).

<https://www.lerobert.com/>

Greimas, A. J. (s. d.). *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIV: siècle*.

<https://archive.org/details/a.-j.-greimas-dictionnaire-de-lancien-francais-jusquau-milieu-du-xive-siecle-larousse-1968/page/n1/mode/2up?view=theater>

Grimaud, T. (2021). *Littératurefrançaise.net—François Villon*. *Littératurefrançaise.net*; *Littérature française*. <https://litteraturefrancaise.net/fr/auteur/francois-villon-3/lauteur-et-son-oeuvre/>

Guiraud, P. (1970). *Le Testament de Villon ou le gai savoir de la Basoche* (Éditions Gallimard).

Heidelberger Akademie der Wissenschaften. (s. d.). *Pourquoi l'ancien français ?*

<https://www.hadw-bw.de/fr/recherche/centre-de-recherche/dictionnaire-etymologique-de-lancien-francais-deaf/pourquoi-lancien-francais>

Hélix, L. (2011). *Histoire de la langue française*.

Henry, A. (1964). *Les œuvres d' Adenet le Roi, IV*: « Berte aus grans piés ».. In : *Cahiers de civilisation médiévale* (7e année (n°26)). www.persee.fr/doc/ccmed_0007-9731_1964_num_7_26_1308_t1_0191_0000_2

Jouan, R. (2020). François Villon (1431—1463)—Poète et canaille—Herodote.net. *Herodote*, 3.

Journet, N. (2017, février). *Journet, N. André Martinet—Le langage sert à communiquer. Sciences Humaines*. https://www.scienceshumaines.com/andre-martinet-le-langage-sert-a-communiquer_fr_37833.html#:~:text=Si%20la%20fonction%20du%20langage,rien%20n%20emp%C3%AAc%20de%20changer

Leclerc, J. (s. d.). *Histoire du français : Ancien français*. https://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s3_Ancien-francais.htm

Lecoy, F. (s. d.). *Lexique de la langue de Villon, précédé de notes critiques pour l'établissement du texte by André Burger*. Librairie Droz; Romania, Vol. 78, No. 311 (3) (1957), pp. 415-417. <https://www.jstor.org/stable/45046148>

Martinet, A. (2017). *Le langage sert à communiquer. Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*.

Mauvais garçon et grand poète. (2024, marzo 13). Études littéraires. Https://www.etudes-litteraires.com/villon/. (s. d.).

Picoche, J., & Marchello-Nizia. (1988). *Histoire de la langue française*.

Villon, F., & Dufournet, J. (1984). *Poésies, Texte présenté et commenté par Jean Dufournet*. GF Flammarion.

Wartburg, W. von. (1958). *Évolution et structure de la langue française*.

Yvonne, C., Combettes, B., de Mulder, W., Marchello-Nizia, C., & Parussa, P. (s. d.). *Les grands traits de l'évolution du français. Christiane Marchello-Nizia; Bernard Combettes; Sophie Prévost; Tobias Scheer. Grande Grammaire Historique du Français (GGHF)*, 2, De Gruyter Mouton, pp.1999-2014. <https://shs.hal.science/halshs-03095654v1/document>